

INTERPELLATIONS POUR IVRESSE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le Poitou-Charentes, en 2009, connaît un taux d'interpellations pour ivresse sur la voie publique inférieur à la moyenne nationale.

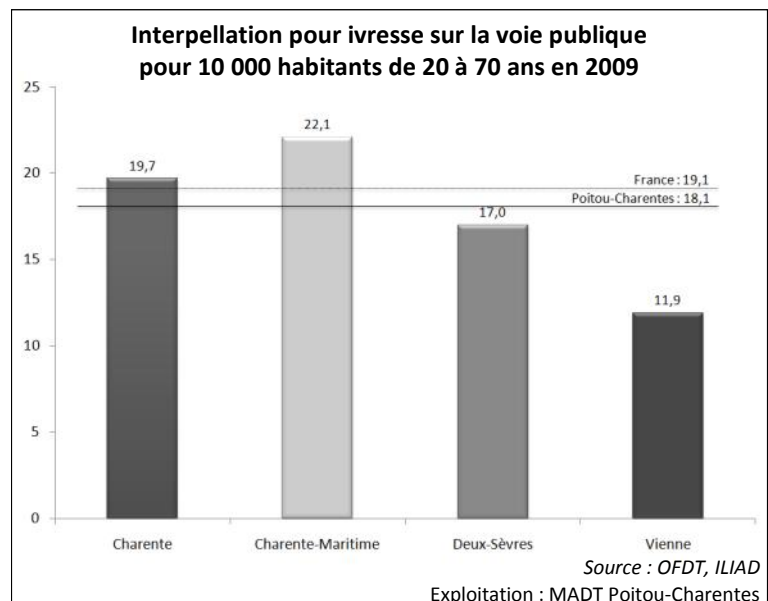
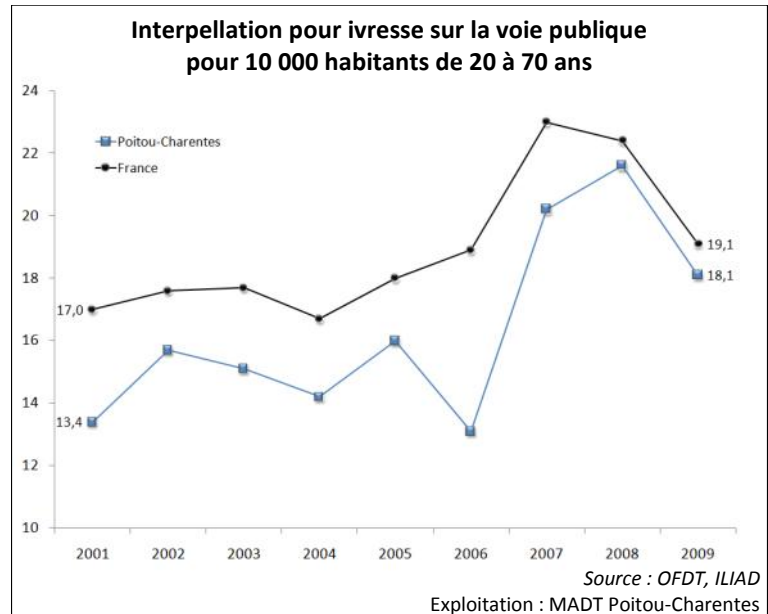
1 952 personnes ont été interpellées pour ce motif en 2009.

Le nombre d'interpellations en **Charente** a augmenté de 3,0 % entre 2008 et 2009. 430 personnes ont été interpellées pour ce motif.

Le nombre d'interpellations en **Charente-Maritime** a baissé de -10,7 % entre 2008 et 2009. 825 personnes ont été interpellées pour ce motif.

Le nombre d'interpellations en **Deux-Sèvres** a baissé de -16,3 % entre 2008 et 2009. 381 personnes ont été interpellées pour ce motif.

Le nombre d'interpellations dans la **Vienne** a baissé de -39,3 % entre 2008 et 2009. 316 personnes ont été interpellées pour ce motif.



En Poitou-Charentes, 74,8 % des suspensions de permis de conduire sont liées à des infractions relatives à l'alcoolémie et 3,7 % pour des infractions à l'usage de stupéfiants.

Suspensions du permis de conduire par département et par type d'infraction, 2008

	Alcoolémie	Vitesse	Stupéfiants	Autres	Total
Charente	646	198	7	0	851
Charente-Maritime	1 632	374	5	0	2 011
Deux-Sèvres	782	304	42	1	1 129
Vienne	1 037	298	150	0	1 485
Poitou-Charentes	4 097	1 174	204	1	5 476

Source : Ministère de l'Intérieur
[Bilan du comportement des usagers de la route 2008](#)